

317 P

NP

DM28

Projet d'ouverture et d'exploitation
de la mine d'apatite du Lac à Paul au
Saguenay–Lac-Saint-Jean

6211-08-006

Projet de mine d'apatite Lac à Paul d'Arianne Phosphate

Mémoire présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

CLD de la ville de Saguenay



Centre local de développement
DE LA VILLE DE SAGUENAY

Mai 2015

Résumé

Le Centre local de développement (CLD) de la ville de Saguenay soumet ce mémoire dans le cadre des audiences publiques sur l'environnement au sujet du projet de mine d'apatite Lac à Paul d'Arianne Phosphate.

Ce mémoire compte faire la démonstration que ce projet est structurant pour notre région surtout dans le contexte économique actuel. Il représente des investissements importants et plusieurs emplois seront créés directement et indirectement durant la construction et l'exploitation de la mine. De plus, ce projet permettra le développement et l'entretien de chemins forestiers et constitue un élément moteur pour l'accès aux projets du Nord.

La région doit se diversifier. Ce projet permettra le développement d'une expertise dans le secteur minier et sera porteur dans le futur.

Le CLD de la ville de Saguenay :

- Donne son appui au projet;
- Invite Arianne Phosphate à poursuivre sa collaboration avec le Comité de maximisation des retombées économiques (CMAX) de l'Association des CLD (ACLCD) afin d'accroître les retombées économiques de ce projet en région;
- S'engage à informer, inviter et encourager les entreprises manufacturières, les équipementiers et les firmes-conseils de la région à participer à toutes les étapes de la construction, de l'exploitation et de la restauration de la mine, ceci afin de faciliter le transfert de connaissances et l'acquisition de savoir-faire.

Table des matières

Présentation du Centre local de développement de la ville de Saguenay (CLD) et du Comité de maximisation des retombées économiques régionales (CMAX)	2
CLD de la ville de Saguenay	2
Comité de maximisation des retombées économiques régionales (CMAX)	2
Intérêt porté envers le projet	3
Redynamiser la vitalité économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean	3
De concert avec la vision stratégique de la Ville de Saguenay	4
Des retombées économiques importantes	4
L'accessibilité au Nord	6
Les considérations environnementales	6
Conclusion	7

PRÉSENTATION DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE SAGUENAY (CLD) ET DU COMITÉ DE MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES (CMAX)

CLD DE LA VILLE DE SAGUENAY

Le CLD de la ville de Saguenay a pour mission de favoriser le développement local ainsi que le maintien et la création d'emplois sur le territoire de Saguenay. Il offre une gamme de services de première ligne gratuits pour accompagner les entrepreneurs dans le démarrage, l'acquisition, la relève, l'expansion et la consolidation d'une entreprise. Il a également pour mandat la promotion de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat.

Le CLD dispose d'outils financiers et humains pour l'entreprise et l'entrepreneur :

- Des professionnels offrant de l'accompagnement et des conseils;
- Du mentorat pour entrepreneur;
- Des activités d'animation et de sensibilisation à l'entrepreneuriat;
- Des aides financières (contributions remboursables et non remboursables).

COMITE DE MAXIMISATION DES RETOMBEES ECONOMIQUES REGIONALES (CMAX)

Le CMAX a vu le jour lors de l'annonce de la construction de l'usine Alma de Rio Tinto Alcan à la fin des années 1990. Suite aux résultats positifs de l'initiative et à l'annonce de plusieurs grands projets pour la région, le CMAX a procédé à l'embauche d'une ressource permanente en 2006. L'Association des CLD du Saguenay-Lac-Saint-Jean (formée des 5 CLD présents sur son territoire) en collaboration avec d'autres partenaires pilote cette démarche d'optimisation des retombées économiques régionales des grands projets régionaux et nationaux. Sa mission est de s'assurer que les entreprises régionales puissent profiter au maximum des retombées économiques des grands projets et des grands réseaux d'achats sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que celles liées au développement des territoires nordiques.

En favorisant la participation des entreprises régionales à ces grands projets, le Comité a contribué à l'augmentation de la capacité des entreprises et équipementiers sur le plan du savoir-faire, de la capacité financière et à leur notoriété auprès des donneurs d'ordre. Les entrepreneurs régionaux ont bien sûr consenti d'importants investissements et ont pu ainsi franchir un seuil leur permettant de participer aux grands projets nationaux et internationaux.

Les objectifs du CMAX sont :

- Développer des relations d'affaires basées sur le concept gagnant-gagnant entre les entreprises de la région et les donneurs d'ordre;
- S'assurer que les entreprises obtiennent toute l'information pertinente sur les projets et leur permettre d'avoir accès aux appels d'offres;
- Accompagner les entreprises afin qu'elles deviennent autonomes et performantes dans la recherche et l'obtention de contrats.

Quelques exemples de projets réalisés et les retombées économiques atteintes :

PROJETS	ESTIMÉ DES RETOMBÉES	RÉSULTATS FINAUX DES RETOMBÉES
Centrale Péribonka	335 millions \$	554 millions \$ 80% de la main-d'œuvre
Eastmain 1A-Sarcelle	216 millions \$	392 millions \$ Moyenne de 25% de la main-d'œuvre
RTA AP-60	40% des contrats	50% des contrats (550 millions) Plus de 90% de la main-d'œuvre
Route 175	Non précisées	60% des contrats majoritairement régionaux

L'expertise des entreprises de la région jumelée à la contribution du CMAX a conduit à ces résultats.

INTÉRÊT PORTÉ ENVERS LE PROJET

REDYNAMISER LA VITALITE ECONOMIQUE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean représente 3.4 % (273 000) de la population du Québec en 2012. Elle constitue l'une des grandes régions industrielles du Québec, appuyée sur ses ressources : l'énergie hydroélectrique, l'agriculture et la forêt. Cependant, en comparaison avec le reste du Québec, elle affiche :

- Un taux d'emploi plus faible;
- Un taux de chômage plus élevé;
- Une rémunération des travailleurs moins élevée qui se solde en un revenu disponible par habitant inférieur;
- Une économie peu diversifiée;
- Une proportion plus importante d'emplois dans les secteurs primaires, de la construction et de la fabrication;
- Une proportion plus élevée de petits établissements (10 à 49 employés);
- Une population qui vieillit plus rapidement;
- Un faible taux d'entrepreneuriat.

L'économie de la région est très sensible au ralentissement économique du Québec en raison de la concentration économique dans le bois, l'aluminium, l'agroalimentaire et la construction. Depuis 2013, l'économie de la région tourne au ralenti. La fin de la construction des chantiers majeurs, le ralentissement économique qui perdure dans le secteur du bois et de l'aluminium, le report de certains grands projets et le lent déploiement du Plan Nord nous affectent grandement. Un projet comme celui d'Arianne Phosphate, qui deviendrait un des plus importants investissements réalisés au cours des dernières années, donnerait un second souffle à la région. L'expertise développée par nos entrepreneurs suite à la réalisation des grands projets ainsi qu'une main-d'œuvre qualifiée et disponible sont des atouts importants pour profiter au maximum de ce grand projet.

DE CONCERT AVEC LA VISION STRATÉGIQUE DE LA VILLE DE SAGUENAY

Saguenay s'est donné une vision stratégique de développement, laquelle a été intégrée au nouveau schéma d'aménagement et de développement pour en établir les fondements. Parmi les défis qu'elle s'est donnés dans le cadre de cet exercice, mentionnons les suivants :

- Freiner la diminution de la population et l'exode démographique notamment par la création d'emplois;
- Capitaliser sur les 5 piliers qui fondent son économie dans une perspective de culture de l'excellence, ces piliers étant l'industrie de l'aluminium, l'énergie, le secteur du bois, la génomique et la santé, de même que la défense nationale;
- Maintenir le positionnement et assurer un leadership en regard du développement nordique;
- Développer les infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires afin d'assurer le plein développement de l'économie;
- Maximiser les retombées des grands projets au profit de ses entreprises.

Ces enjeux stratégiques se situent d'évidence en lien avec le projet d'Arianne Phosphate. Ces enjeux guident également les priorités et enjeux du CLD de la ville de Saguenay.

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES IMPORTANTES

Investissements

Le projet minier d'Arianne Phosphate représentera le plus important investissement réalisé dans la région au cours des dix dernières années. Il prévoit notamment des investissements de 1,2 G\$ durant la période de construction qui s'échelonne sur une période de 2 ans. Pendant les travaux, en plus de la construction d'un complexe minier, des sommes importantes soit 31 M\$ sont prévues pour la mise à niveau des chemins forestiers, incluant la construction de viaducs.

Ces chemins forestiers entretenus à l'année deviennent une carte maîtresse pour l'établissement d'un lien routier entre le nord du Québec et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui souhaite devenir la porte d'entrée nordique aux grands projets.

Selon les prévisions de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), un autre 7,4 G\$ sera investi pour l'exploitation de la mine et des chemins forestiers, et ce, durant 26 ans.

Lors du démantèlement et de la restauration de la mine, c'est 47 M\$ qui seront investis.

Emplois

Dans les différentes phases du projet, plusieurs emplois seront nécessaires :

PHASES	EMPLOIS	REVENUS D'EMPLOIS
Construction	2 250 emplois /année	300 M\$ (sur 2 ans)
Exploitation	1 000 emplois / année	1.6 G\$ (sur 26 ans)
Restauration	100 emplois / année	14 M\$ (sur 3 ans)

Source : Raymond Chabot Grant Thornton, Évaluation des retombées économiques, janvier 2014

Contribution du CMAX

Avec la reconnaissance du CMAX par les grands donneurs d'ordres et le succès des projets qui ont été réalisés en grande partie par nos entreprises régionales, nous souhaitons travailler de concert avec Arianne Phosphate pour que les entrepreneurs de la région puissent participer à la réalisation du projet. Plus spécifiquement, le CMAX peut :

- Faire connaître à Arianne Phosphate les entreprises pouvant se qualifier comme fournisseurs;
- Organiser, en collaboration avec Arianne Phosphate, des salons de la sous-traitance;
- Organiser des séances d'information ou autres activités sur le projet;
- Faire connaître aux chercheurs d'emplois les entreprises pouvant les embaucher;
- Rechercher, classer, constituer des listes ou des bottins permettant l'envoi rapide des appels d'offres aux entreprises ayant le potentiel d'y répondre;
- Conseiller Arianne Phosphate sur le morcellement de contrats ou sur des clauses de sous-traitances régionales.

L'utilisation d'une base de données des entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean et d'une interface de communication (BDE 02) permet au CMAX de :

- Réaliser une veille stratégique des appels d'offres sur les sites Internet spécialisés (Merx, Constructo, Hydro-Québec, GACEQ...);
- Analyse des appels d'offres et recherche des entreprises pouvant répondre aux critères;
- Recherche des entreprises et diffusion des appels d'offres régionaux et provinciaux ainsi que ceux relatifs au développement des territoires nordiques;
- Réaliser un suivi des appels d'offres (acquisition par les entreprises, publication des adjudicataires sur les réseaux sociaux).

L'ACCESSIBILITÉ AU NORD

L'accès au territoire visé par le projet, situé à environ 200 km au nord de la Ville de Saguenay, se fait par la route forestière L-200 qui fait intersection avec la route régionale 172 aux limites conjointes des municipalités de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord.

Cette route L-200 constitue la porte d'entrée principale de tout le territoire public localisé au nord de la MRC du Fjord et qui donne accès aux ressources naturelles ainsi qu'aux activités récréatives et touristiques du grand ensemble géographique que constitue les monts Valin. Cette artère principale représente l'accès au territoire à privilégier pour accéder aux ressources de toute cette partie de 33 000 km² qui appartient au territoire du Plan Nord désigné par le gouvernement. Étant connectée directement au réseau routier québécois supérieur (route 172, 175 et 138), et peut-être éventuellement à un accès maritime, cette route devient une condition de succès essentielle au développement économique de toute la région.

LES CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES

Pour favoriser un développement économique solide et assurer la prospérité des générations futures, les décisions prises aujourd'hui doivent être fondées sur des informations suffisantes et adéquates afin d'atténuer les risques environnementaux et sociaux actuels et futurs.

Tous les grands projets réalisés au cours des dix dernières années, et dans lesquels le CMAX a été impliqué, ont pris en considération ces éléments et les donneurs d'ordre se sont donné des outils pour y parvenir.

Ces outils doivent permettre de diffuser de l'information fiable et suffisante. Ils doivent aussi permettre de faire le suivi du projet et d'offrir la possibilité d'apporter des suggestions lorsque les corrections sont nécessaires. De cette manière, on s'assure que les ressources exploitées actuellement produisent les avantages sociaux et économiques durables sans entraîner des coûts environnementaux inacceptables dans le futur.

De plus, les meilleures décisions sont prises lorsque des personnes de divers horizons s'assoient à une même table, s'écoutent, apprennent et en arrivent à un consensus, lorsque c'est possible.

Avec le comité de suivi mis en place par Arianne Phosphate, nous estimons qu'il est possible de réaliser le projet dans le respect de l'environnement et des communautés.

CONCLUSION

En conclusion, le CLD de la ville de Saguenay estime que le projet de mine d'apatite Lac à Paul d'Arianne Phosphate est un élément incontournable pour le développement économique du Saguenay Lac-Saint-Jean.

En effet, nous savons tous que la région vit actuellement des difficultés et que son développement économique doit s'appuyer sur des projets comme celui-ci. Il représente une opportunité extraordinaire pour que la région devienne la porte d'entrée du Nord québécois.

Nous croyons que la région n'a pas encore atteint son plein potentiel de développement. Son positionnement géographique, ses infrastructures, la qualité de la main-d'œuvre et son rôle de transition dans l'exploitation et la gestion dynamique des grandes réserves et des ressources du Nord promettent de nombreux développements.

Le CLD de la ville de Saguenay recommande donc le projet de mine d'apatite Lac à Paul d'Arianne Phosphate.